



**Visite de M. CIMPEANU, Secrétaire d'État  
auprès du Ministre de l'Environnement de Roumanie  
à la DDT du Val d'Oise,**

**Le 15 février 2019**

**PROGRAMME**

**PRÉFECTURE – DDT du Val d'Oise**

Présentation de la préfecture du Val d'Oise (bâtiment construit en 1970 dans le cadre de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et du nouveau département du Val d'Oise créé en 1968) et de la Direction départementale des territoires, qui s'y trouve.

La direction départementale des territoires est une direction départementale interministérielle, mise en place en 2010, qui contribue à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de développement et d'aménagement durables du territoire.

Présentation des équipes, des missions et des politiques publiques portées par la DDT.

Présentation du parcours de la journée.

Exposé des caractéristiques principales du département du Val d'Oise et des politiques publiques qui seront illustrées dans les différents points d'arrêt : transition énergétique, agriculture durable, ville durable.

**CERGY – AXE MAJEUR/LINANDES – Plan Climat-Air-Energie Territorial / Agenda 21.**

Présentation brève de la ville nouvelle, édifiée à partir de 1965 à l'initiative de l'État. Vue générale de la ville et de la boucle de l'Oise depuis l'axe majeur, geste de composition urbaine et paysagère conçu en 1980 et mis en œuvre par l'établissement public d'aménagement (EPA) de Cergy-Pontoise, aménageur créé par l'État pour développer la ville nouvelle, de 1969 à 2004.

Visite du quartier des Linandes :

- pour le quartier des Linandes, dans sa partie créée à l'époque de la ville nouvelle, il s'agira de visiter une opération de réhabilitation d'habitat social destinée à améliorer l'étiquette énergétique des logements.

Opération financée par l'État et instruite par la DDT, service habitat.

- pour la partie du quartier des Linandes en construction, il s'agira de montrer, sur une des principales réserves foncières de l'agglomération de Cergy-Pontoise, sur 57 ha, le développement d'un projet urbain mixte, sous la forme d'une zone d'aménagement concertée créée en 2011, comprenant 1500 logements, des commerces et des équipements publics (notamment Aren'Ice, groupe scolaire et crèche).

Les bâtiments seront reliés au réseau de chauffage urbain.

Ce projet devrait entrer dans une démarche d'éco-quartier.

Projet suivi par la DDT, service urbanisme et aménagement durable.

Ces deux projets s'inscrivent dans le PCAET et l'Agenda 21, récemment approuvés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

## **PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS (Maison du Parc à Théméricourt)**

Créé en 1995, le parc naturel régional du Vexin Français regroupe environ 90 communes situées dans le Val d'Oise.

Véritable ensemble des politiques d'aménagement durable du territoire et promoteur d'un développement économique, culturel et touristique respectueux des milieux et de l'histoire locale, le syndicat mixte du PNR anime, coordonne, développe et finance de nombreuses actions, dont notamment dans le domaine agricole, du climat et de l'énergie.

### Agriculture durable

Depuis 1996, le Parc naturel régional du Vexin français met en œuvre des dispositifs agro-environnementaux pour accompagner les pratiques agricoles favorisant la diversité des agrosystèmes et les économies d'intrants (fertilisation, phytosanitaires).

Lancé en 2015, le Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) du Vexin français est le nouveau programme des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) dans lesquelles peuvent s'engager les agriculteurs, avec pour objectifs :

- la préservation de la biodiversité, tant pour son intérêt écologique qu'agronomique,
- le maintien des milieux ouverts et la consolidation des trames éco-paysagères,
- la protection de la qualité de la ressource en eau et des sols.

Le PAEC est financé dans le cadre du Plan régional de développement rural (PRDR), bénéficiant de fonds de l'Europe (FEADER), du Conseil régional d'Ile-de-France, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de l'État.

Projets suivis par la DDT (service agriculture, forêt, environnement).

### Climat et énergie

En matière de climat et de transition énergétique, le PNR a été reconnu par l'État en tant que TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte). Dans ce cadre, plus de 2 M€ de travaux ont été engagés pour des interventions améliorant les performances énergétiques des bâtiments publics et privés.

De nombreuses autres actions sont en cours ou en projet : covoiturage, développement du vélo à assistance électrique, bornes de recharges de véhicules électriques, développement du photovoltaïque dans le respect du paysage et de l'architecture rurale locales.

Projet soutenus et suivis par la DDT (service d'aménagement territorial).

## VILLIERS-LE-BEL - Ecoquartier

Il s'agira de visiter l'Eco-Quartier de la Cerisaie – Derrière les Murs de Montseigneur (DLM), qui est inscrit au label ministériel « éco-quartier » depuis 2015, et a obtenu le niveau 3 du label en 2017.

Insérés dans le Programme de Renouvellement Urbain de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), ces deux quartiers, la Cerisaie et DLM, ont longtemps pâti d'une image plutôt négative.

L'Eco-quartier s'appuie sur plusieurs grands principes que sont :

- Le désenclavement, aussi bien interne qu'externe ; en effet, la raccroche et l'ouverture du quartier au reste de la ville est un objectif prioritaire ; en interne, un travail important est réalisé sur la trame viaire afin de faciliter les modes doux, et clarifier les usages,
- L'amélioration du cadre de vie des habitants ; de nombreux espaces communs sont créés ou renforcés : l'espace d'agriculture urbaine, la plaine de jeux, une nouvelle place centrale, un local collectif faisant office de « ressourcerie », à disposition des habitants de l'immeuble ; cette amélioration passe également par une valorisation paysagère du site,
- La rénovation urbaine du bâti afin d'améliorer le confort notamment énergétique des logements, avec un fort accompagnement des familles sur l'auto-rénovation,
- La sensibilisation, l'association et la concertation des habitants, des écoliers et autres acteurs transcendent toute la démarche, avec des actions de sensibilisation ponctuelles et plus durables sur le vivre ensemble, sur le tri des déchets, sur la gestion alternative des eaux pluviales, etc.

Ce projet est suivi et labellisé par la DDT (service bâtiment, service urbanisme et aménagement durable et service d'aménagement territorial).

## PARCOURS

